

CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.

Où ?

Gennevilliers (92 - Hauts-de-Seine - Île-de-France)

Quoi ?

Sous sa responsabilité et en étroite collaboration avec son tuteur, la/le volontaire du service civique sera mobilisé(e) pour aider les jeunes en situation de décrochage scolaire et leur permettre un éventuel retour en formation. Ils joueront un rôle de parrains mais aussi de tiers neutres entre l'école et l'élève afin de leur redonner confiance dans l'école.

La/Le volontaires pourra notamment :

- * participer à l'information des jeunes décrocheurs et de leurs familles dans les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs et du Plan régional d'insertion des jeunes dont les buts sont d'identifier et de proposer aux jeunes sortis du système scolaire une solution de retour en formation initiale ou professionnelle adaptée à leurs souhaits ;
- * participer aux échanges entre les acteurs et les jeunes en situation de décrochage scolaire : les aider à définir leurs projets et les accompagner dans leurs démarches (entretien avec les missions locales, les centre d'information jeunesse, inscription à des formations, ...) ;
- * assurer le suivi des jeunes et mettre à jour le tableau de suivi des jeunes ;
- * participer à l'information des jeunes sur leurs droits en matière d'accompagnement pour le retour en formation initiale ;
- * apporter sa contribution à l'organisation d'événements au sein du Centre d'Information et de Documentation : ateliers découverte des métiers, rencontres avec les Centre de formation d'Apprentis, professionnels, etc...

Contrat de 30 heures par semaine dont 6 heures d'autoformation soit 24 heures à réaliser au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Gennevilliers.

Les candidatures sont à déposer sur le site du service civique et à adresser par mail à Madame Chantal Delporte à l'adresse suivante : chantal.delporte@ac-versailles.fr